DIREZZIONE GENERALE DI I SERVIZII
DIRECTION GENERALE DES SERVICES

DELEGAZIONE GENERALE "LINGUA,EUROPA, MEDITERRANIU, INTERNAZIUNALE E VALURIZAZIONE ISTITUZIUNALE"
DELEGATION GENERALE « LINGUA, EUROPA, MEDITERRANIU, INTERNAZIUNALE E VALURIZAZIONE ISTITUZIUNALE »

DIREZZIONI DI A LINGUA CORSA
DIRECTION DE LA LANGUE CORSE

Direttore di a lingua corsa
Directeur (trice) de la langue corse

Cadre d'emplois : **Attachés Territoriaux**
Grades: **Attaché /Attaché principal/Directeur Territorial/Attaché hors classe**
Catégorie **A** – Filières **Administrative**
Cotation : **A2M1**

I/ DIFINIZIONI DI U POSTU (ROLLU È MISSIONI) / DEFINITION DU POSTE

Dans le cadre de la nouvelle organisation de la Collectivité, il a été décidé de créer une délégation générale « Lingua, Europa, Mediterraniu, Internaziunale è Valurizazione istituziunale », ayant vocation à renforcer le pilotage stratégique de l'institution dans ces domaines et positionnant notamment la Direction de la langue corse à un niveau stratégique, à la fois central et transversal à l'égard de l'ensemble des services et politiques publiques.

En cohérence avec les orientations de la collectivité et sous l'autorité du (de la) Délégué(e) Général(e) « Lingua, Europa, Mediterraniu, Internaziunale è Valurizazione istituziunale », le (la) Directeur (trice) participe à l'animation, la coordination et la mise en œuvre opérationnelle de la politique de la Collectivité en matière de développement et rayonnement de la langue corse.

Il (elle) s'assure, avec le (la) directeur(trice) de la langue corse de la déclinaison des orientations stratégiques, conçoit et met en œuvre des solutions dans son domaine de compétences pour améliorer le fonctionnement de la direction et atteindre les objectifs fixés afin de répondre aux besoins identifiés.

Il (elle) participe aux réunions de direction et par délégation, met en œuvre, régule, contrôle et évalue l'activité des services en cohérence avec les orientations préalablement définies.

Il (elle) participe à la mise en œuvre et au pilotage de l'action transversale à l'égard de l'ensemble des services et politiques publiques de la Collectivité de Corse.

Le poste est basé à CORTI / AIACCIU ou BASTIA.

II/ ATTIVITÀ PRINCIPALI / ACTIVITES PRINCIPALES

Sous l'autorité et en appui du Délégué, le (la) Directeur (trice) anime et pilote les missions des différents services de la Direction de la langue corse.

Manager les politiques sectorielles

- Assurer le pilotage de la direction en fonction des objectifs, au regard des politiques publiques et rendre compte de son action auprès du Délégué
- Participer à l'élaboration du projet de direction à moyen et long terme en lien avec les orientations et les objectifs établis par le Délégué
- Participer au pilotage du programme d'actions de mise en œuvre de la politique
- Piloter les dossiers stratégiques de la direction à court, moyen et long terme
- Assurer la promotion et l'intégration de la langue corse dans l'ensemble des politiques publiques portées par la Collectivité de Corse ainsi que dans son fonctionnement régulier
- Elaborer les procédures et documents de travail internes, du règlement des aides, appels à projets, documents de communication, … de la Direction Lingua corsa ;
- Assurer un accompagnement de la Direction (ingénierie, conseil, intervention ponctuelle) à l'ensemble des actions internes de la Collectivité de Corse et de ses satellites (offices, agences) permettant la promotion de la langue ;
- Accompagner l'ensemble des démarches de réflexions entamées par la Collectivité autour de la langue ;
- Participer à la mise en œuvre de dispositifs adaptés et innovants en matière de nouvelles actions de promotion linguistique, d'immersion linguistique, de formation ;
- Participer, à la demande du Délégué général, aux réunions et instances de la Collectivité ;
- Participer au suivi du système de pilotage et de coordination des activités des différents services (indicateurs d'activité, objectifs annuels, programmes d'actions…)
- Anticiper les actions à venir en lien avec les orientations passées en matière de politique publique et impulser l'évolution des pratiques qui en découlent
- Assurer la conformité juridique des actes et des actions en lien avec le (la) Délégué.

Manager et animer les équipes

- Participer à l'animation de la direction en matière de conduite de changement, de conduite de projets et du management des projets transversaux
- Participer à l'animation et à la gestion des équipes de la direction
- Participer à la gestion des ressources humaines des services rattachés à la direction
- Manager la qualité de service dans une démarche d'amélioration continue
- Participer à l'animation des réunions avec l'équipe de la direction
- Favoriser le dialogue et la concertation avec les agents dans le cadre d'une démarche partagée de projet
- Communiquer et valoriser en interne et en externe la politique menée

III/ CUNNISCENZI È CAPACITÀ RICHIESTI / CONNAISSANCES ET CAPACITES REQUISES

Sapè fà / Savoir - faire :

Compétences en management,
Compétences dans le domaine juridique (droit public et droit des collectivités territoriales notamment)
Qualités rédactionnelles
Gestion des processus, repérage de bonnes pratiques, appétence pour l'innovation
Savoir analyser et saisir rapidement les enjeux principaux d'un dossier ou d'une situation, faire émerger les choix possibles en fonction du contexte de la collectivité

Sapè / Savoirs :

Maitrise parfaite de la langue corse
Maitrise des fondamentaux du statut de la FPT
Méthodologie et outils du management par objectif, ingénierie de projet
Environnement territorial, enjeux et évolution et cadre réglementaire
Connaissance de la politique linguistique de la Collectivité de Corse et des différentes situations linguistiques internationales (langues régionales et minoritaires)
Connaissance de la politique, de l'organisation et des missions de la Collectivité
Connaissance des instances, processus et circuits de décision de la Collectivité
Connaissance de la réglementation et des dispositifs concernant les aides aux associations, et les montages juridiques et financiers envers les tiers
Connaissance des règlementations liées à l'activité de la direction lingua corsa

Sapè essa / Savoir - être :

Force de proposition auprès du (de la) Délégué(e), du DGS et des Elus
Capacité d'écoute et au management de cadres
Sens de la relation à l'élu(e)
Disponibilité, Autonomie, Adaptabilité
Capacité d'analyse et de synthèse
Capacité à travailler en transversalité avec l'ensemble des directions
Capacité à développer des réseaux professionnels

IV/ RILAZIONI / RELATIONS

Sous l'autorité hiérarchique du (de la) Délégué(e),
Participation régulière aux réunions de direction
Coopération avec les institutions et les partenaires du territoire.
Représentation de la collectivité auprès d'instances officielles, par délégation.
Communication régulière avec les collaborateurs (directeurs fonctionnels et/ou opérationnels)

V/ CUNDIZIONI D'ASARCIZIU / CONDITIONS D'EXERCICE

Champ d'intervention à l'échelle régionale et mobilités fréquentes.
Grande disponibilité : horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations de service public, rythme de travail soutenu, pics d'activité liés aux échéances de la Collectivité, à l'agenda des élu(e)s, aux imprévus.

VI/ AUTUNUMIA È RISPUNSABILITÀ / AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉ

Autonomie dans la mise en œuvre des orientations et des plans d'action
Force de proposition auprès du (de la) Délégué(e) Général(e)
Garant(e) de la régularité juridique des actes et décisions pris par l'exécutif.
Garant(e) de la conduite du projet de la collectivité
Garant(e) de la gestion des ressources (financières, humaines et matérielles) au sein de sa direction.